

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 233

Artikel: Xme Congrès de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes : (Paris, 30 mai - 6 juin 1926)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258824>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

laissent encore indifférentes: comme personne ne peut déterminer avec exactitude le nombre de femmes seulement qui lisent *la Suisse*, il est impossible d'établir si le chiffre total de 1408 réponses constitue, pour ce nombre-là, une proportion plus ou moins faible que celle des électeurs masculins qui prennent part à un scrutin, relativement au chiffre total des électeurs inscrits. Et ceci encore en tenant compte que lorsqu'il s'agit d'une votation populaire, ce n'est pas une demi-colonne en 2^e ou 3^e page que lui consacre un journal, mais des articles de fonds, des polémiques, des appels, des manchettes, et que, en dehors de la presse, ce sont des affiches de partis, des assemblées à grande publicité, des réunions contradictoires, des bulletins de vote envoyés à domicile... si bien que l'électeur doit vraiment être sourd, aveugle, ou délibérément hostile à la chose publique pour ne pas participer à un scrutin! Et cependant, que de lamentations n'entend-on et ne lit-on pas périodiquement contre cet abstentionnisme, qui est la cause en ligne droite du vote obligatoire institué par certains cantons! Dans ces conditions, et en les comparant à celles, beaucoup plus discrètes, qui servirent de cadre au plébiscite de *la Suisse*, les conclusions de ce journal sur l'indifférence des femmes ne sont-elles pas bien un peu pessimistes? ...

* * *

Nous avons publié le texte dans notre dernier numéro de la requête adressée par les *Frauenzentrale* et les Unions de Femmes de 8 cantons à la Commission du Conseil national, chargée d'examiner le projet de révision du régime des alcools. Voici la réponse qu'a fait parvenir son président à M^{me} Fierz, la présidente de la *Frauenzentrale* de Zurich, qui fut l'initiatrice de cette démarche:

Mesdames,

Vous avez honoré la Commission du Conseil National pour la révision du régime des alcools d'une pétition, qui a été portée à la connaissance de tous les membres de la Commission.

Nous pouvons vous assurer que votre pétition rencontrera l'attention soutenue de la Commission durant ses discussions. Il nous est agréable d'être informés en temps utile des désirs et des opinions des différents cercles de notre population, soit qu'il s'agisse du bien général du pays, soit qu'il s'agisse de la défense d'intérêts économiques spéciaux, afin de pouvoir d'autant mieux étayer nos propositions au Conseil National.

Veuillez agréer, etc.

Au nom de la Commission:

J. OBRCHT, président.

Poli. Mais vague... *

* * *

Silhouettes d'Outre-Manche

I

Emmeline Pankhurst

Les suffragistes anglaises viennent de célébrer le retour en Angleterre de Mrs. Pankhurst par des dîners, des réceptions et des articles de journaux. Depuis sept ans, la célèbre agitatrice n'était pas apparue en public, et son existence antérieure et ses exploits belliqueux commençaient à se fondre dans la brume opaque de la légende.

C'est une des rares personnes au monde qui peut se rendre le juste témoignage qu'elle a changé le cours de l'histoire. Car, sans les témérités et les exagérations des militantes suffragistes, il paraît peu probable que le gouvernement britannique se serait décidé à accorder le vote féminin sans s'être fait prier encore quelque trente ou quarante ans. Le vote en mains, les femmes forcèrent les portes des professions qui leur étaient encore fermées, et la vie serait bien différente pour une foule de jeunes filles, si Mrs. Pankhurst n'avait pas conduit le mouvement des militantes à la victoire.

Fille de Robert Goulden, un abolitionniste ardent, elle connaît la signification des mots « esclave » et « émancipation » dès sa toute petite enfance. Ses parents étaient acquis au suffrage des femmes, et à peine âgée de quatorze ans, leur fille fréquentait déjà des réunions de féministes. Elle avait plusieurs frères et sœurs et ne fut

Et pour terminer, les dernières nouvelles du Congrès.

D'abord, nous pouvons assurer nos lecteurs qu'il sera un des Congrès les plus représentatifs du monde entier que nous ayons jamais eus. Des délégués et des congressistes sont annoncés, en effet, de plus de 40 pays. Chaque milieu social, chaque religion, chaque race, chaque profession sera représentée.

Une nouvelle Société nationale a demandé son admission: l'Action féminine du Luxembourg. Cette admission, qui sera assurément, ratifiée par le Congrès, ajoutera donc un pays encore, le Luxembourg, à la liste de ceux où flotte déjà le drapeau de l'Alliance internationale.

Grâce à l'amabilité de M^{me} Delagrange, du Ministère de la Prévoyance sociale, des visites à des œuvres sociales parisaines ont pu être organisées pour les journées du mercredi 26 et du jeudi 27 mai. Que les congressistes disposant de quelques jours prennent note de ces dates, car ces visites constitueront à n'en pas douter une bien intéressante entrée en matière au Congrès. En outre, des visites seront organisées à travers le Vieux-Paris et le Quartier-Latin, visites accompagnées de causeries explicatives par des spécialistes. Les congressistes pourront également assister, dans des conditions avantageuses, à la soirée de gala à l'Opéra, le mardi 1^{er} juin, et participer à l'excursion en autocars à Fontainebleau, le jeudi 3 juin. Nous publions d'ailleurs ci-après le programme définitif du Congrès, auquel nos lecteurs pourront toujours se reporter pour tous les détails qui les intéressent.

E. GD.

X^{me} Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

(Paris, 30 mai - 6 juin 1926)

PROGRAMME

N.-B. — Toutes les séances, sauf indication contraire, auront lieu à la Sorbonne. Les séances du Congrès dureront, le matin, de 9 h. 1/2 à 12 h. 1/2, et l'après-midi, de 14 à 17 heures. Exceptionnellement, la séance du lundi 31 mai commencera le matin à 9 heures déjà.

Mercredi 26 mai, matin et après-midi: Réunions simultanées du Comité Exécutif et du Conseil des Présidentes. — A 12 h. 30: lunch offert par Mrs. ASHBY au Comité et aux présidentes, dans le salon de la Sorbonne.

pas sans remarquer que les garçons se sentaient fort supérieurs aux filles, constatation qu'elle fit sans aucune joie. A quinze ans, Emmeline Goulden est élève de l'Ecole normale de jeunes filles, à Paris, où elle demeura quatre ans. De retour en Angleterre, elle épousa le Dr Pankhurst, juriste distingué, ami de John Stuart Mill, et féministe convaincu. Dix-neuf ans d'heureuse vie conjugale, éducation de cinq enfants, part active prise à l'agitation suffragiste précédant la loi de 1884 — loi qui grâce à l'hostilité de Gladstone, repoussa le vote féminin, — participation à la grève des ouvrières des fabriques londoniennes d'allumettes, membre du *Board of Guardians*, expérience nouvelle qui lui fit toucher du doigt la misère féminine et l'urgente nécessité de réformer les lois faites par les hommes seulement... voilà, ce me semble, une tranche d'existence intéressante, où alternent les joies et les soucis d'une vie de femme bien remplie.

A la mort de son mari, en 1898, Mrs. Pankhurst résigna ses fonctions au *Board of Guardians*, et travailla dans les bureaux de l'état-civil de Manchester. Elle devint plus tard membre de la Commission d'éducation, et elle fut la seule femme qui fit partie de la Commission d'instruction technique. Dans ces deux postes, elle vit à maintes reprises des inégalités de salaire, de conditions de travail et d'accès aux professions entre les hommes et les femmes, qui emplirent son âme de sentiments de révolte.

En 1903, Emmeline Pankhurst convoqua chez elle quelques femmes, et avec leur concours fonda l'Union sociale et politique féminine, qui prit comme devise: « Des actes, non des paroles », et

Jeudi 27 mai, matin et après-midi: Réunion du Comité International (Comité Exécutif et Conseil des Présidentes siégeant ensemble): Discussion du programme, désignation des Commissions du Congrès, tirage au sort des places des délégations, etc. — *Soir:* Continuation de la séance si cela est nécessaire.

Vendredi 28 mai, matin: Réunions simultanées, réservées aux membres des Commissions: 1. Commission pour la situation de la mère non-mariée et de son enfant. Présidente: Mme ADÈLE SCHREIBER. — 2. Commission de la nationalité de la femme mariée. Présidente: Miss C. MACMILLAN. (Les nouvelles lois suédoise, norvégienne et danoise; projets de loi en discussion au Parlement en France, en Finlande, en Allemagne et dans l'Empire britannique; la S. d. N. et la nationalité; projets de Conférence internationale et de Convention internationale.) — 3. Commission des femmes électrices. Présidente: Mme ANNIE FURUJELM. (Les problèmes qui se posent aux électrices.)

Après-midi: Réunion publique de la Commission pour la situation de la mère non-mariée et de son enfant. Présidente: Mme ADÈLE SCHREIBER. (Revue des progrès réalisés dans la législation, le travail social et les idées.)

Soir (19 h. 1/2): Réunions simultanées réservées aux membres des Commissions: 1. Commission pour l'égalité des conditions du travail entre hommes et femmes. Présidente: Mme JULIE ARENHOLDT. — 2. Commission pour l'égalité de morale et contre la traite des femmes. Présidente: Dr. LUISI. — 3. Commission des allocations familiales. Présidente: Miss ELEANOR RATHBONE.

Le matin et le soir, Mrs. Ashby se trouvera dans le salon de la Sorbonne, à la disposition des déléguées qui désirent lui parler.

Samedi 29 mai, matin: Réunion publique de la Commission pour l'égalité de la morale. Présidente: Dr. LUISI. (Les efforts faits par la police pour assurer la sécurité dans le vice ont créé des mesures sanitaires sous direction médicale, qui, s'ils ne sont pas sérieusement surveillés, risquent de conduire à une exploitation encore pire de la femme.)

Après-midi: Réunion publique de la Commission pour l'égalité des conditions du travail. Présidente: Mme ARENHOLDT. (La question du travail de la femme est peut-être le centre de la lutte à mener en faveur de l'égalité des femmes et des hommes. Il est possible d'obtenir l'égalité politique et sociale, mais les dures conditions de la période d'après-guerre ont intensifié dans beaucoup de pays les revendications des femmes à l'égalité de travail et de salaire.)

Soir: Réception offerte aux déléguées par la Présidente Internationale et le Comité Exécutif dans les salons de l'Hôtel Lutetia.

qui, sous le nom de militantes ou suffragettes, agita le monde britannique et même le monde tout entier.

Malgré cette résolution d'arracher à tout prix et par tous les moyens le vote féminin à un gouvernement hostile, Mrs. Pankhurst et ses camarades essayèrent tout d'abord de l'*agitation paisible*, si on peut s'exprimer ainsi: procession de plusieurs centaines de femmes se rendant à la Chambre des Députés pour plaider leur cause, par exemple. Mais, peu à peu, devant l'évidente mauvaise volonté du gouvernement, l'*agitation paisible* se transforma en action violente allant jusqu'à la destruction de la propriété.

Cette femme cultivée et raffinée, aimable, persuasive et pleine de tact, fut amenée par l'énergie de son esprit et par sa logique impitoyable, à affronter les brutalités de la police, les souffrances et les horreurs de la prison, et la réprobation de presque tout le monde. Aucun chef n'eut un si vaillant état-major: ses filles, Christabel, Sylvia et Adela, et tant d'autres femmes qui tinrent tête à tout et à tous. Plusieurs fois emprisonnées, passant par les affres de la grève de la faim et de la soif, elles auraient toutes péri, corps et âme, sans leur foi en l'excellence de la Cause. Mrs. Pankhurst, finalement condamnée à trois ans de prison, ne perdit pas une minute son courage et la merveilleuse ardeur de son tempérament de chef.

La guerre éclata, et celle qui avait été un si bon capitaine devint une grande citoyenne; elle employa son éloquence enflammée à grouper les femmes prêtes à mourir pour leur pays. Sous l'impulsion de son génie organisateur, en juillet 1915, cinquante mille

Dimanche 30 mai, matin: Matinée réservée aux séances privées des délégations.

Après-midi: Séance publique de la Commission des allocations familiales. Présidente: Miss ELEANOR RATHBONE. (Rapport sur le fonctionnement de ce système en Australie, en Autriche, en Belgique, en France, en Allemagne, etc., soit dans les services publics et au moyen des caisses de compensation, soit par un système d'assurance obligatoire, ou de contribution de l'Etat. Discussion sur le rapport du principe des allocations familiales avec la situation de la femme et de la mère, avec le problème de l'égalité de salaire pour égalité de travail, le payement d'un salaire vital, et la protection de l'enfance.)

Soir, 20 h. 30: OUVERTURE OFFICIELLE DU CONGRÈS. Discours des représentants du Gouvernement français, de la Municipalité de Paris, de l'Union française pour le Suffrage. Discours d'ouverture de la Présidente. Hommage à la mémoire de Mme de Witt-Schlumberger. Discours de femmes représentant l'Asie, l'Afrique, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, et de la marquise d'ABERDEEN, présidente du Conseil International des Femmes.

Lundi 31 mai, matin, 9 h.: Séance administrative. (Placement des déléguées, rapport de la Commission des admissions, rapport du Comité sur l'organisation du Congrès, nomination des Commissions du Congrès.) — *10 h. 1/2:* Présentation du rapport et votation des résolutions préparées par la Commission de l'égalité de la morale.

Après-midi, 14 h.: Présentation du rapport et votation des résolutions préparées par la Commission de l'égalité des conditions du travail. — *16 h.:* Les femmes dans la diplomatie (discussion et votation d'une résolution).

Soir, 20 h. 30: Meeting public. Message des femmes de toutes les nations. Présidence de Mrs. CORBETT ASHBY.

Mardi 1er juin, matin: Présentation du rapport et votation des résolutions préparées par la Commission de la situation de la mère non-mariée et de son enfant. — *11 h. 1/2:* Présentation du rapport et votation des résolutions préparées par la Commission de la nationalité de la femme mariée.

Après-midi: Présentation du rapport et votation des résolutions préparées par la Commission des allocations familiales. — *16 h.:* Discussion et votation de résolutions d'ordre général. — *17 h. 15:* Réception offerte par la Municipalité de Paris à l'Hôtel de Ville.

Soir: Représentation de gala à l'Opéra.

Mercredi 2 juin, matin: Discussion et votation des résolutions résultant du rapport du Comité Exécutif, du rapport de *Jus Suffragii*, et des rapports des Sociétés affiliées. (Tous ces rapports auront

femmes de toutes les classes et de toutes les opinions se formèrent en un long cortège et demandèrent d'être admises à servir leur pays dans les usines de munitions.

Mrs. Pankhurst a fait plusieurs tournées de conférences suffragistes qui éveilleront l'intérêt du public, en Amérique surtout. Son influence sur la foule, influence presque magnétique, sa rare intelligence, son éloquence exceptionnelle et son énergie indomptable ont fait d'elle le plus grand chef féminin des temps modernes.

II

Emily Phipps

Fille de parents aux ressources modestes, elle est institutrice dans une classe de petits enfants, tout en continuant ses propres études et en suivant des cours du soir. Devenue étudiante au Homerton Training College, elle gagne sa vie en dirigeant une petite école qui dépend du Collège. Ayant passé son baccalauréat, elle étudie à l'Université de Londres comme élève externe, car elle continue à enseigner dans des écoles primaires. Nommée directrice de l'Ecole de jeunes filles de Swansea, elle la développe si bien que l'Ecole devient une Ecole normale qui forme des institutrices et acquiert un juste renom.

Directrice de l'Ecole de Swansea dès sa trentième année et jusqu'à l'année dernière, Miss Phipps ne se repose pas sur ses lauriers. Elle fait partie de l'Union nationale des membres du corps enseignant et compte réaliser, grâce à cette Union, d'urgentes réfor-

été communiqués au préalable aux déléguées.) — 10 h.: Modification aux statuts. (Les propositions de candidatures pour la présidence et le Comité Exécutif seront reçues ce matin-là.)

A 11 h., les membres du Congrès seront probablement engagés à participer à une manifestation de propagande suffragiste en autos à travers Paris.

Après-midi: Conférence sur les meilleures méthodes de travail et de propagande dans les pays où les femmes n'ont pas le droit de vote. (L'adhésion des femmes qui ne sont pas électrices aux partis politiques.)

Soir, 20 h. 45: Meeting public dans la grande salle des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente: Les femmes contre le Code Napoléon. Présidence de Mme GRINBERG, avocate à la Cour.

Jeudi 3 juin, matin et après-midi: Excursion en autocars à Fontainebleau.

Soir, 20 h. 30: Meeting public: Opinions masculines sur le suffrage féminin. Présidence de Mrs. CORBETT ASHBY.

Vendredi 4 juin, matin et après-midi: Les problèmes qui se posent aux femmes électrices. — 16 h.: Discours de la Trésorière. —

16 h. 30: Discussion en séance plénière des résolutions votées par les femmes électrices et par les femmes non électrices dans les séances réservées à ces questions. (Les élections auront lieu durant ce temps.)

Soir, 20 h. 30: Meeting public: Femmes membres de Parlements. Présidence de Mme ANNIE FURUJHELM.

Samedi 5 juin, matin: Finances. Modifications aux statuts (suite de la discussion.)

Après-midi: Les femmes dans la police (discussion et votation d'une résolution. — 16 h.: Résultat des élections; présentation du nouveau Comité Exécutif; lieu du prochain Congrès.

Soir, 21 h.: Meeting public au Trocadéro: Toutes les femmes pour la paix du monde. Présidence de Mrs. CHAPMAN-CATT. Oratrices d'Autriche, de Belgique, de France, de Grande-Bretagne, de Grèce, d'Italie et de Portugal. Représentation d'une allégorie par des acteurs de l'Odéon.

Dimanche 6 juin, matin: Affaires imprévues et non terminées.

Après-midi: Les femmes et la Société des Nations.

Soir, de 17 h. à 20 h.: Réception d'adieu offerte par l'Union française pour le Suffrage des Femmes, dans les salons et les jardins de l'Hôtel Rothschild, rue Berryer, 5.

Lundi 7 juin, matin et après-midi: Séance de clôture du Comité Exécutif. La duchesse d'Uzès recevra un nombre limité de déléguées dans son château de Bonnelle (Seine-et-Oise).

mes, telles que l'obtention du suffrage des femmes et l'égalité des traitements des instituteurs et institutrices. Cependant, elle n'arrive qu'à irriter ses collègues masculins, qui ne perdent pas une occasion de lui témoigner leur hostilité. « Je me sens muselée dans cette Union », finit-elle par dire, et elle fonde une Union des institutrices, qu'elle préside avec succès. L'Union des institutrices veut avoir son propre journal: c'est Miss Phipps qui l'édite et qui, pendant sept ans, écrit la plupart de ses articles.

Elle est proposée comme candidate de l'Union au Parlement pour la circonscription de Chelsea, et se lance à corps perdu dans le tourbillon de sa campagne électorale. Comme elle ne se rattache à aucun parti politique et se présente comme indépendante, on ne s'étonne pas de son échec, mais bien plutôt de ce que, malgré ces circonstances défavorables, elle ait réussi à obtenir un joli nombre de voix.

Si Emily Phipps ne se rattache à aucun parti politique, c'est qu'elle n'approuve pas toujours leur attitude envers les femmes. Elle pense aussi que les candidates proposées par les partis peuvent être amenées à préférer les expédients aux principes, et à céder ici et là sous la pression d'arguments plus ou moins spécieux. Née et armée pour la lutte, Miss Phipps déteste les compromissions. « Qu'on se cramponne bien, si on ne peut avancer. Mais qu'on ne recule jamais. »

La direction de sa grande école ne suffisant pas à absorber son activité, elle commence des études de droit, et en 1925 devient avocate à un âge où la plupart des femmes ne songent qu'à se repro-

Carrières féminines

LA GILETIÈRE

Activité. La giletière s'occupe de la confection de gilets de toutes sortes pour le costume masculin. Ils se font le plus souvent en lainage et parfois en étoffes de fantaisie. La giletière reçoit de l'atelier sur mesure, ou de confection, le gilet tout coupé. Il lui reste à le coudre de façon exacte et à le repasser. Elle travaille surtout à domicile.

Aptitudes requises. La future giletière doit posséder une intelligence normale, du goût pour l'exécution la plus consciente d'un travail à la main ou à la machine qui, au fond, est monotone, du coup d'œil, de l'adresse et de la patience. De plus, une bonne vue lui sera nécessaire, ainsi que des mains sans moiteur et une constitution vigoureuse, car elle aura à exécuter beaucoup de travail à la machine et de repassage. La profession est accessible à des jeunes filles dures d'oreille ou atteintes de légères infirmités.

Apprentissage. L'apprentissage de la giletière se fait presque uniquement dans les villes; cependant, il peut se trouver ici ou là dans de grandes localités une bonne place d'apprentie. L'apprentissage se fait dans la règle dans l'atelier d'une giletière sur mesure, qui accepte une ou deux apprenties. La demande d'apprenties est normale.

Conditions d'apprentissage. L'apprentissage dure d'un an à deux ans et demi, d'après la localité et l'âge d'entrée. Pendant l'apprentissage, on paie ici ou là un petit salaire dès le second semestre, salaire qui varie, selon l'atelier et les aptitudes, de 5 fr. à 20 fr. par mois.

Après l'apprentissage, quelques mois de perfectionnement chez un tailleur sur mesure ou chez une giletière sur mesure sont à recommander, avant que la giletière s'établisse pour travailler à domicile. Pour échapper à d'éventuels chômage, il lui serait profitable d'apprendre aussi la confection des pantalons, car une ouvrière à la fois giletière et culottière trouve plus facilement du travail pour toute l'année. Dans quelques endroits, ces deux professions s'apprennent simultanément.

Conditions de travail et débouchés. La plupart des giletières ayant terminé leur apprentissage s'établissent comme ouvrières à domicile et le plus souvent seules, ou bien comme patronne avec une ou deux apprenties. Elles travaillent habituellement pour un ou plusieurs tailleurs pour hommes. La giletière trouve de plus des places d'ouvrières chez des confectionneuses de gilets sur mesure, chez des tailleurs pour hommes ou pour dames, dans des ateliers de confection d'uniformes, dans la confection, et comme ouvrière travaillant à la main dans les ateliers mentionnés ci-dessus.

Il est relativement facile de s'établir. Il faut en outre de bonnes connaissances professionnelles, un capital d'environ 300 à 500 fr.

ser et ménagent leurs forces décroissantes. Sa journée n'est jamais assez longue pour tout ce qui l'occupe; elle sait le français, l'italien, le gallois, l'espagnol et l'espéranto, et enseigne personnellement le grec et le latin aux classes supérieures de l'Ecole.

Ses récréations: bicyclette, aviation, jardinage, musique, lecture, et broderie artistique. Son adoration pour les animaux en a fait une végétarienne et une protectrice de toutes les sociétés qui s'occupent de nos frères inférieurs. Elle ne fait rien mollement: même quand elle écrit, elle serre si vigoureusement sa plume qu'elle en attrape des callos permanents.

Pour ses élèves, elle est une sage conseillère et une amie sûre. Sa sincérité, sa conscience, ses idéals élevés, l'intensité de ses admirations et de ses amitiés, son intelligence et sa capacité de travail ont exercé une heureuse influence sur toutes les jeunes filles de Swansea. Elle ne les a jamais encouragées à être trop modestes et à douter d'elles-mêmes: « Si vous vous aplatissez comme un paillasseur derrière une porte, ne vous étonnez pas si les gens vous marchent dessus! »

III.

Lady Bruce

C'est la femme, l'assistante et la collaboratrice de Sir David Bruce, major général dans l'armée anglaise, bactériologiste de toute première valeur, et président du « Lister Institute ». La vie du savant et celle de sa femme ont été consacrées à l'étude des maladies